Compte rendu
Commission Association / Sécurité / Citoyenneté
du mardi 10 octobre 2023 à 18H30

Présents : Denis LANDFRIED ; Stéphanie GOHIER ; Jérôme DEHONDT ; Eliane BIGNON ; Jennifer SEMET

Excusés : Anne JOUIS ; Sébastien FAUCHEUX

1- Étude des subventions d'aide à l'animation pour l'emploi d'éducateurs sportifs diplômés

Après rappel du dispositif et des critères d'accord de subventions, nous procédons à l'étude des dossiers déposés :

- Tennis club : 342 heures x 15e/h = 5130 euros demandés : 5000e accordés (seul maximum)
- Happy gym : 310,50 heures x15e/h = 4657,50 euros accordés
- Les aiglons durtalois : 285 heures x 15e/h = 4275 euros accordés
- Judo club : 90 heures x 15e/h = 1350 euros accordés
- Durtal vélo sport 268 heures x 15e/h = 4020 euros accordés

Un dossier n'a pas été rendu à temps pour des questions administratives– nous nous sommes mis d'accord pour le partager avec la commission à sa réception.

Cela fera donc l'objet d'une prochaine délibération en conseil municipal.

2- Questions / informations diverses

- Matthias D. est en cours de diagnostic auprès des associations de la ville. Je tiens à rappeler le contrat d'engagement réciproque qui lie la mairie aux associations. Nous avons besoin de ces informations pour répondre au dossier de labellisation et plus encore, cela nous permet d'avoir un diagnostic précis du monde associatif pour répondre aux enjeux de demain. Merci à chacun de jouer le jeu.
- Chaque année, nous cherchons des solutions de stockage pour répondre aux nombreuses demandes et satisfaire le plus grand nombre. Nous devrions pouvoir répondre aux dernières sollicitations en attente.
- L'association de Side-car va domicilier son siège social à la mairie de Durtal
- Nous avons participé avec Anne Jouis et Pascal Grasset à la dernière réunion organisée par la CCALS pour la mise en place d'un EVS espace de vie social. La communauté de commune souhaite la création d'une association intercommunale pour porter le projet.
- Il ne sera plus nécessaire de fournir une assurance complémentaire pour le prêt du minibus associatif, la convention sera modifiée et envoyée à toutes les associations dès que possible.
- Nous félicitons les associations qui collaborent pour la journée du 28 octobre à l'occasion d'octobre rose. Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion, mutualisation et partages. Bravo !
- Présentation faite du nouveau plan de financement du tiers-lieu – Il en sera délibéré au prochain conseil municipal.
- Nous discuterons plus largement de l'axe sécurité lors d'une prochaine commission.
- Remarque de Mr Landfried : pourrions-nous imaginer un embellissement de la surface sous l'œuvre du jumelage pour une meilleure mise en valeur ?

Au-delà de l'éclairage qui sera optimisé, nous partageons donc cette information auprès des services.

Sans autres questions, la réunion est levée à 19h45